

■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 20-137811

Mardi 10 Novembre 2020

Date d'envoi au service éditeur : 10/11/2020

Avis de marché Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr.b.
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 10, 51, 52, 77, 89

Annonce No 20-137811

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UF

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM ET ADRESSES 1.1)

Ville de Romilly-sur-Seine, 1, rue de la Boule d'Or BP 154, 10105, ROMILLY SUR SEINE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 25 39 43 80, Courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr, Fax: (+33) 3 25 39 51 50, Code NUTS: FRF22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.ville-romilly-sur-seine.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.xmarches.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY, 9b, place des Marthyrs, 10100, ROMILLY SUR SEINE, F, Téléphone : (+33) 3 25 39 53 56, Courriel : cc.portesderomilly@ccprs.fr, Code NUTS : FRF22, Adresse internet : http://www.xmarches.fr
COMMUNE DE CRANCEY, 30, RUE DE FAVEROLLES, 10100, CRANCEY, F, Courriel : communedecrancey@wanadoo.fr, Code NUTS : FRF22,

Adresse internet: http://www.crancey10100.fr

PROCÉDURE CONJOINTE 1.2)

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://marches-aube.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : https://marches-aube.fr

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR 1.4)

Autorité régionale ou locale

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET

ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: FOURNITURE ET LIVRAISON EN LIAISON FROIDE DES REPAS SERVIS EN RESTAURANTS SCOLAIRES EXTRASCOLAIRES ET INTERCOMMUNAUX

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal: 55523100

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte: FOURNITURE ET LIVRAISON EN LIAISON FROIDE DES REPAS SERVIS EN RESTAURANTS SCOLAIRES EXTRASCOLAIRES ET INTERCOMMUNAUX Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY - COMMUNE DE CRANCEY Coordonnateur du groupement de commandes : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINEForme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Restauration collective

DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé:

Lot nº: 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 55523100 Descripteur supplémentaire

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRF22 Lieu principal d'exécution :

BOAMP-Web - Consultation de l'annonce II.2.4) Description des prestations: FOURNITURE ET LIVRAISON, EN LIAISON FROIDE, DES REPAS SERVIS DANS LES RESTAURANTS SCOLÁIRES, EXTRASCOLAIRES DE ROMILLY-SUR-SEINE(ÁUBE) ET AU CENTRÉ DE VACANCES " LES AMBERTS " A GERAUDOT (AUBE) POUR LES CLASSES DE DECOUVERTES. II.2.5) Critères d'attribution critères énoncés ci-dessous Critère de qualité 1. Valeur technique / Pondération : 33.0 2. Conditions Matérielles / Pondération : 24.0 Prix: 1. PRIX / Pondération : 43.0 II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 12 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans. II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : oui II.2.11) Information sur les options Options: non II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet : II.2.14) Informations complémentaires : Aucune Mots descripteurs: Restauration collective II.2) DESCRIPTION II.2.1) Intitulé: Lot nº: 2 II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal: 55523100 Descripteur supplémentaire : II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: FRF22 Lieu principal d'exécution : II.2.4) Description des prestations: FOURNITURE ET LIVRAISON, EN LIAISON FROIDE, DE REPAS SERVIS AU CENTRE DE VACANCES " LES AMBERTS " A GERAUDOT (AUBE) POUR LA CCPRS II.2.5) Critères d'attribution critères énoncés ci-dessous Critère de qualité 1. Valeur technique / Pondération : 33.0 2. Conditions Matérielles / Pondération : 24.0 Prix: 1. PRIX / Pondération : 43.0 II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 12 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an. et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans Il 2 9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : oui II.2.11) Information sur les options Options : non II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet : II.2.14) Informations complémentaires : Aucune Mots descripteurs : Restauration collective DESCRIPTION 11.2) II.2.1) Intitulé: Lot nº: 3 II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal: 55523100 Descripteur supplémentaire : II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: FRF22 Lieu principal d'exécution : II.2.4) Description des prestations : FOURNITURE ET LIVRAISON, EN LIAISON FROIDE, DE REPAS SERVIS DANS LE RESTAURANT SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE DE LA COMMUNE DE CRANCEY(AUBE) II.2.5) Critères d'attribution critères énoncés ci-dessous Critère de qualité 1. Valeur technique / Pondération : 33.0 2. Conditions Matérielles / Pondération : 24.0 Prix: 1. PRIX / Pondération : 43.0 II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Durée en mois : 12

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

Mots descripteurs: Restauration collective

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions: Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Déclaration sur
l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis) ou
carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les
personnes en cours d'inscription; Attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (URSSAF); Attestations de régularité iscale de moins de 6
mois et de l'année civile en cours (Centre des impôts); Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Prestations supplémentaires éventuelles définies au cahier des charges. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de chaque membre du groupement . Aucune clause de garantie financière prévue.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

4 décembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 4 décembre 2020 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré "hors délai "si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention "copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : mairie romilly-sur-seine 1 rue de la Boule d'or BP 154 10105 romilly sur seine Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponib

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, CHALONS EN CHAMPAGNE, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 novembre 2020

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : FACTURES_PUBLIQUES

Numéro d'engagement juridique : 2020 PA 019

Classe de profil : Commune Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or, F-10105 Romilly-sur-Seine Cedex.

Indexation de l'annonce

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr: 4 décembre 2020 Objet de l'avis : FOURNITURE ET LIVRAISON EN LIAISON FROIDE DES REPAS SERVIS EN RESTAURANTS SCOLAIRES EXTRASCOLAIRES ET INTERCOMMUNAUX

Nom de l'organisme : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3976456

